



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 septembre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 Septembre 1999

**Lotissement d'activités économiques de la Boëtte 2 - Travaux de
voirie et réseau divers - Lot n°1 - Avenant n°2 au marché n° 19/99
du 17 février 1999**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M.
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc
DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain
PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Avant d'ouvrir au public les voiries réalisées dans le cadre du lotissement d'activités économiques de la Boëtte 2, à savoir la rue Martin Luther King, la rue des Droits de l'Homme et le carrefour des Lumières, il est nécessaire d'aménager tout au long des terrains nouvellement viabilisés, des tranchées empêchant la pénétration de véhicules et de caravanes.

Par ailleurs, des peintures routières provisoires, pour la sécurité des futurs usagers, doivent être réalisées avant d'ouvrir ces voies à la circulation.

Il est donc nécessaire de procéder à un réajustement du montant du marché lot n°1 attribué au groupement EUROVIA BOISLIVEAU.

Le montant du marché est porté de 3.220.264,22 F TTC à 3.246.411,50 F. soit 26.147,28 F TTC de supplément.

Les crédits nécessaires figurent au budget annexe des lotissements d'activités économiques.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser la SEMIE, Maître d'Ouvrage mandaté pour la réalisation du lotissement de la Boëtte 2, à signer l'avenant n°2 avec les entreprises concernées.

(M. Bernard BELLEC, Président de la SEMIE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD